il serait fort difficile d'en dégager les raisons déterminantes; mais chose certaine, le peuple canadien par une immense majorité s'est prononcé contre le maintien du gouvernement Meighen, et il en est résulté pour celui-ci la défaite la plus écrasante dont on ait été témoin depuis la Confédération.

Quant à mon très honorable ami le chef de l'opposition, qu'il me permette de lui exprimer mon appréciation sincère de ses belles aptitudes. C'est un orateur éloquent, c'est un bon lutteur, mais j'ai le regret de constater qu'il ne sait pas accepter sa défaite avec grâce. Mais il est maintenant bien placé pour apprendre. Dans le siège qu'il occupe à l'heure actuelle il aura l'occasion de s'instruire et j'espère que dans quelque temps nous pourrons dire qu'il est aussi grand dans la défaite que courageux dans le combat.

Encore un mot, monsieur l'Orateur, avant que je reprenne mon siège. Mon honorable ami a pris un plaisir tout particulier à me désigner comme étant le "dictateur du ministère". C'est une vieille rengaine qu'on a vu déjà agiter dans cette Chambre par quelques-uns des prédécesseurs de mon honorable ami, et je regrette seulement qu'on l'emploie aujourd'hui, non pas tant pour m'ennuyer, moi, que pour accentuer la malheureuse mésentente qui a existé déjà entre certaines provinces de la Confédération et la province de Québec. Monsieur l'Orateur, le parti libéral a un chef et un chef seulement. Ce chef est le premier ministre du Canada, le leader actuel de cette Chambre. Il a-et il peut y compter-l'appui loyal de tous ses collègues, de tous les députés libéraux de cette Chambre et de tous les libéraux du Canada. Quant à moi, monsieur l'Orateur, je ne suis rien autre chose qu'un homme de bonne volonté. J'espère demeurer assez longtemps dans cette Chambre pour convaincre tous mes honorables collègues, conservateurs, progressistes et libéraux que je n'ai qu'une ambition en venant ici; c'est tout simplement qu'on me permette de servir mon pays dans la mesure de mes humbles capacités et d'aider à donner son plein essor à cet esprit qui a été le principe dirigeant de toute mon énergie dans une autre sphère pendant vingt-cinq ans, l'esprit d'union qui est si nécessaire à la prospérité de notre pays et au bonheur de nos concitoyens.

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): En prenant pour la première fois la parole dans cette Assemblée, je fais le vœu que je ne m'écarterai pas trop souvent des règles du débat. La fréquentation des réunions publiques n'a pas été ma principale occupation; car depuis déjà assez longtemps je travaille dans l'extrême Nord-Ouest à tirer du sol les trésors qu'il renferme. La vie de cultivateur prépare peu aux succès oratoires. Par exemple, elle nous met en contact avec le côté pratique des choses. J'espère donc que si mes observations ne sont pas présentées avec toute l'élégance de forme employée par les orateurs précédents, du moins la Chambre voudra-t-elle bien m'écouter avec patience.

Je représente ici la circonscription d'Edmonton-Ouest, la plus étendue peut-être de

tout le Canada.

Elle s'étend de la Saskatchewan à la limite nord de la province d'Alberta, sur une distance de 450 milles du nord au sud et d'environ 250 milles de l'est à l'ouest. Sa population est d'à peu près 70,000 habitants et s'est augmentée de 99 pour 100 depuis 1911. J'estime, comme simple citoyen du Dominion, que c'est un grand honneur pour moi d'avoir été choisi pour représenter cette circonscription et je me. rends compte que je dois faire tous mes efforts pour répondre à la grande responsabilité qu'on m'a imposée. La population d'Edmonton-Ouest se compose d'agriculteurs, de mineurs, de bûcherons, de pêcheurs et d'habitants des villages et des villes. Pendant la dernière campagne on a dit dans toute l'étendue de cette circonscription que les progressistes voulaient une législation de classe et une domination de classe, mais qu'un candidat soit appuyé par le parti libéral ou le parti conservateur ou le groupe des agriculteurs, après qu'il est élu, je considère qu'il n'accomplit pas son devoir s'il n'essaye pas de représenter et d'être juste envers toute la population, sans tenir compte de son attitude pendant la période électorale. Que la majorité ou la minorité soit grande ou petite, nous n'avons pas le droit de demander autre chose que l'absolue justice pour les minorités, que ce soit dans une circonscription particulière ou dans le pays en géné-

Quelque temps après les élections on a fait un effort dans la province d'Alberta auprès de quelques progressistes en vue d'obtenir un siège pour un ministre de la couronne. Je n'ai pas pu, bien que j'y aie été invité par la presse, accepter l'invitation de démissionner. Je trouve que la province de Québec a fait preuve d'esprit chevaleresque, principalement le comté d'Argenteuil dont les électeurs ont choisi comme leur représentant un digne citoyen de l'Alberta-Nord, donnant ainsi à cette

[Sir Lomer Gouin.]